

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 22 juin 2020

Date convocation : 12/06/2020

Excusés - Absents : Américo SOARES (procuration Françoise EMERIAUD), Fabienne CAVALIE.

Secrétaire de séance : MERCADIER Damien

Compte tenu de l'épidémie de Covid-19, les mesures sanitaires devant être respectées, la réunion se déroule à huis clos.

1 Budget primitif 2020 : Voté à l'unanimité et résumé comme suit : Le budget annexe « lotissement Puech Redon » étant soldé, le résultat 2019 de ce budget est repris dans le budget général de la commune.

Libellés	Dépenses	Recettes
Budget Principal		
Section de fonctionnement	428 025.86 €	428 025.86 €
Section d'investissement	350 843.38 €	350 843.38 €
Budget annexe « CCAS »		
Section de fonctionnement	21 757.09 €	21 757.09 €
Section Investissement	1 321.00 €	1 321.00 €

2-Questions diverses :

***PLU** : le bureau d'étude OC'TEHA a pris contact avec Benoit RAVAILHE pour confirmer la continuité de la mise en œuvre du PLU. Compte tenu de la nécessité de disposer d'un document d'urbanisme en cohérence avec le SCOT – Schéma de Cohérence Territoriale du Carmausin Ségala Causses et Cordais-, il est décidé de poursuivre les démarches de mise en œuvre du PLU – Plan Local d'Urbanisme-

***RPI SEGAVIAUR** : Marie-Hélène EGEA, fait le compte rendu de la réunion d'installation du bureau du SRPI Ségaviaur. Patrick ADALID de Tréban assure la présidence du RPI, Véronique Malfettes de Pampelonne et Marie-Hélène EGEA sont les 2 vice-présidentes. Benoît RAVAILHE fait état d'une première prise de contact avec les enseignantes de Tanus. Un conseil d'école est prévu jeudi 25 juin 2020.

La séance est levée à 22h35

Monsieur le Maire de Tanus,

Benoît RAVAILHE



22/06/2020